

DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT

D'ARLES

DEL2024_124

Objet : Création d'emplois permanents

RÉPUBLIQUE
LIBERTÉ

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le **FRANÇAISE**

ID : 013-200035087-20240919-DEL2024_124-DE



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni au Foyer Socio Culturel Gabriel CHAINE à Cabannes, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.
Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 septembre 2024.

PRÉSENTS :

Pour la commune de Barbentane : Mme Edith BIANCONE

Pour la commune de Cabannes : M. Gilles MOURGUES, Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. François CHEILAN

Pour la commune de Châteaurenard : M. Marcel MARTEL, Mme Solange PONCHON, M. Éric CHAUVET, Mme Adélaïde JARILLO, Mme Marie-Laurence ANZALONE, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Annie SALZE.

Pour la commune d'Eyragues : M. Michel GAVANON, Mme Yvette POURTIER.

Pour la commune de Graveson : M. Michel PECOUT, M. Jean-Marc DI FELICE.

Pour la commune de Maillane : Mme Frédérique MARES.

Pour la commune de Mollégès : Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.

Pour la commune de Noves : M. Georges JULLIEN, M. Pierre FERRIER.

Pour la commune d'Orgon : M. Serge PORTAL, Mme Angélique YTIER CLARETON.

Pour la commune de Rognonas : M. Dominique ALIZARD

Pour la commune de Saint-Andiol : M. Daniel ROBERT, Mme Sylvie CHABAS.

Pour la commune de Verquières : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de Barbentane : M. Jean-Christophe DAUDET (*donne pouvoir à Edith BIANCONE*) ; M. Michel BLANC (*donne pouvoir à Mme Solange PONCHON*).

Pour la commune de Châteaurenard : M. Pierre-Hubert MARTIN (*donne pouvoir à Mme Marie Laurence ANZALONE*) Mme Marina LUCIANI-RIPETTI (*donne pouvoir à M. Eric CHAUVET*), M. Cyril AMIEL (*donne pouvoir à M. Marcel MARTEL*),

M. Bernard REYNES (*donne pouvoir à M. Georges JULLIEN*), Mme Sylvie DIET-PENCHINAT (*donne pouvoir à M. Michel PECOUT*).

Pour la commune d'Eyragues : M. Eric DELABRE (*donne pouvoir à M. Michel GAVANON*).

Pour la commune de Graveson : Mme Annie CORNILLE (*donne pouvoir à M. Jean-Marc DI FELICE*).

Pour la commune de Maillane : M. Eric LECOFFRE (*donne pouvoir à Mme Frédérique MARES*).

Pour la commune de Noves : Mme Edith LANDREAU (*donne pouvoir à M. Pierre FERRIER*).

Pour la commune de Plan d'Orgon : M. Jean-Louis LEPIAN (*donne pouvoir à M. Serge PORTAL*), Mme Jocelyne COUDERT-VALLET (*donne pouvoir à M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE*)

Pour la commune de Rognonas : M. Yves PICARDA (*donne pouvoir à Mme Corinne CHABAUD*), Mme Cécile MONDET (*donne pouvoir à M. Dominique ALIZARD*).

EXCUSÉ :

Pour la commune de Noves : M. Christian REY

Secrétaire de séance : M. Gilles MOURGUES

Mme la Présidente expose que considérant l'évolution de l'organisation de certains services, et pour mettre en adéquation les moyens humains avec les besoins de la collectivité,

Il est proposé au conseil communautaire de valider la création ou les modifications des postes suivants :

Postes	Grade(s) associé(s)	Quotité de travail	Date de création
Responsable de service de l'office du tourisme	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Temps complet	1/10/2024
Ambassadeur de tri	Adjoint technique	Temps complet	1/10/2024
Chargé de communication	Cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs.	Temps complet	1/10/2024
Responsable de communication	Adjoint technique	Temps complet	1/10/2024
Chargé d'accueil et gestionnaire transports	Adjoint administratif	Temps complet	1/10/2024
Instructeur urbanisme	Cadre d'emplois des adjoints techniques et grade technicien	Temps complet	1/10/2024
Assistante de direction du pôle « développement économique »	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	Temps complet	1/10/2024
Chef de projet « Quartiers 2030 »	Cadre d'emplois des rédacteurs et grade d'Attaché	Temps complet	1/10/2024
Chargé d'opérations, études et travaux	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	1/10/2024
Responsable ressources humaines	Attaché	Temps complet	1/10/2024

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121.29, L2313-1 et R2313-2,

VU le Code Général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1, L332-8, L332-14, L332-24 et L412-6,

VU le décret 88-546 du 6 mai 1988 fixant la liste des établissements publics mentionnés à l'article 53 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n° 189/2021 du 17/12/2021 adoptant les lignes directrices de gestion de Terre de Provence agglomération,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le tableau des emplois pour permettre la création et la modification d'emplois,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

APPROUVE la création d'un poste de responsable de service de l'office du tourisme, sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet,

APPROUVE la création d'un poste d'ambassadeur de tri, sur le grade d'adjoint technique, à temps complet,

APPROUVE la création d'un poste de chargé de communication, sur les cadres d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs, à temps complet,

APPROUVE la création d'un poste de responsable de communication, sur le grade d'adjoint technique, à temps complet,

APPROUVE la création de chargé d'accueil et gestionnaire transports, sur le grade d'adjoint administratif, à temps complet,

APPROUVE la création d'un poste d'instructeur urbanisme sur le cadre d'emplois des adjoints techniques et sur le grade de technicien, à temps complet.

APPROUVE la création d'un poste d'assistante de direction du pôle « développement économique », sur le cadre d'emplois des rédacteurs et sur le grade d'attaché, à temps complet.

APPROUVE la création d'un poste non permanent de chef de projet « Quartiers 2030 », sur les cadres d'emplois des rédacteurs et sur le grade d'Attaché, à temps complet, sur un contrat de projet.

APPROUVE la création d'un poste de chargé d'opérations, études et travaux, sur le grade de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet.

APPROUVE la création d'un poste de responsable des ressources humaines, sur le grade d'attaché, à temps complet.

APPROUVE le tableau des effectifs en découlant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Membres en exercice :	42
Votants :	41
Votes pour :	41
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Eyragues, le 19 septembre 2024,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

